



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23141645

le,



26 10 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0421 088 084**

Nom

(en entier) : **Pharmacie KOHL-ZONDERMAN**

(en abrégé) :

Forme légale : **S.R.L**

Adresse complète du siège : **Rue Commandant Naessens n°68 à 4431 Ans**

Objet de l'acte : Confirmation de la désignation du représentant permanent

Extrait du P.V.A.G.extraordinaire du 16 octobre 2023

.....Par acte du notaire France Andris passé en son étude le 5 mai 2021, la SRL MIVAPHARM (BE 0473.651.691) a été confirmée en sa qualité d'administratrice unique et statutaire de la société pour une durée illimitée.

La SRL MIVAPHARM, à l'occasion de son AG extraordinaire tenue le 19 octobre 2022, ayant quant à elle désigné Monsieur Michel Kohl, administrateur, en qualité de représentant permanent dans l'exercice de ses mandats d'administratrice actuel et futurs, aussi Monsieur Michel Kohl (68.05.16 - 079.31) est-il bien confirmé en cette qualité de représentant permanent dans l'exercice du mandat d'administratrice statutaire de la société que la SRL MIVAPHARM exerce sans discontinuité depuis le 30 mai 2001.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture, approbation et signature du présent procès-verbal.

L'administratrice désigne à l'instant Monsieur Guy Bernard (Conseiller fiscal certifié ITAA) afin de procéder à la publication de la présente résolution.

Michel KOHL
Représentant permanent
de la SRL MIVAPHAR
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/11/2023 - Annexes du Moniteur belge